M. Arnould répond qu'il a réclamé énergiquement les mesures dont vient de parler M. Léon Colin. L'opération serait là particulièrement facile, partant moins coûteuse qu'on ne le croit. M. Arnould persiste néanmoins à déclarer que cette épidémie dont il décrit les phases se distingue en ceci, c'est que l'eau de boisson dans ce cas n'a pas été le véhicule ou la cause déterminante de la fièvre typhoïde.

NORD

L'influenza à Cambrai. — *Les élèves du Grand Séminaire licenciés.* — Les élèves du Grand Séminaire ont dû être licenciés mercredi matin à cause de l'influenza.

Les cas étaient très bénins, mais trop nombreux pour qu'on pût songer à les soigner dans le séminaire même, les chambres des élèves ne pouvant être chauffées. Le Petit Séminaire est jusqu'à présent presque complétement indemne.

L'influenza à Dunkerque. — L'influenza continue à sévir dans l'arrondissement. A Dunkerque, l'élément militaire est également fort éprouvé. Hier, il y avait 52 malades à l'hôpital militaire et l'infirmerie regorgeait d'*influenzés*. Fort heureusement, les cas sont bénins et avec de prompts soins, on réchappe facilement au fléau.

PAS-DE-CALAIS

Un déraillement. — Le train qui part de Bully vers une heure et demie de l'après-midi, a déraillé entre Bully et Bouvigny. Les voyageurs en ont été quittes pour la peur. Il a fallu aller chercher un train de secours à Saint-Pol, ce qui a occasionné un long retard. La cause de l'accident est inconnue jusqu'ici.

Un homme broyé par un train à Verton. — Un cantonnier du chemin de fer, Isidore Patement, a été tamponné en gare de Verton par le train de luxe venant de Paris. Le malheureux a eu les deux jambes séparées du tronc; le corps a été réduit en bouillie et on a retrouvé des morceaux d'entrailles à 300 mètres du lieu de l'accident.

Boulogne. — L'une des deux dragues qui travaillaient la nuit dans la rade du port en eau profonde, a brusquement coulé bas par une cause inconnue. L'équipage a été recueilli; seul, le mécanicien a été légèrement blessé.

— *Un abordage* — Lundi après-midi l'*Albert Edward*, en s'engageant dans le chenal afin de prendre la mer, a touché le vapeur *Rocklands* qui manœuvrait pour pénétrer dans le bassin. Le navire abordé à son flanc droit défoncé; les avaries sont estimées à 25,000 fr.

L'influenza des bêtes. — On se rappelle peut être, qu'il y a deux ans, on parlait couramment de « l'influenza des chevaux ». Un fait qui vient de se passer à Bapaume serait de nature à confirmer l'existence de cette nouvelle maladie. A la suite du dernier marché, plusieurs chevaux auraient pris le germe de la maladie, et en regagnant leurs pénates, auraient dû, paraît-il, s'arrêter et se coucher tout le long de la route, leurs jambes leur refusant tout service.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille BRUNIN-COLAUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Julia-Françoise COLAUX, épouse de M. Louis BRUNIN, décédée à Roubaix, le 13 janvier 1892, dans sa quarante-sixième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le vendredi 15 courant à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 16 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 144. *Auberge du Beau Coin.*

Les amis et connaissances de la famille VILLOQUEAUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mlle Célina VILLOQUEAUX, décédée à Roubaix, le 13 janvier 1892, dans sa 71e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles qui seront chantées le jeudi 14 janvier, à 4 h. 1/2, aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le vendredi 15 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, cour Derville.

Les amis et connaissances de la famille BERNARD-PETIT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Charles-Henri BERNARD, décédé à Tourcoing (Blanc Seau), le 13 janvier 1892, à l'âge de 24 ans et 3 mois, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le vendredi 15 courant, à 9 heures, en l'église St-Eloi, Blanc-Seau. L'assemblée à la maison mortuaire, chemin de la Makellerie, 26, à 8 h. 1/2.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

14 JANVIER 1871

LA MARCHE DE MANTEUFFEL

Quand, le soir de ce jour, Werder recevait de Versailles ordre d'accepter la bataille dans ses positions défensives d'Héricourt et avisé de la marche de Manteuffel, celui-ci était déjà en route, et de Moltke disait à Guillaume : « L'opération de Manteuffel est excessivement audacieuse et hasardée, mais elle peut amener les plus grands résultats; au cas où il éprouverait un échec, il ne faudrait pas le blâmer, ou n'obtient pas d'effets importants sans se risquer un peu ». Cette opération consistait à porter une armée de 60,000 hommes sur le flanc gauche et peut-être sur les derrières de Bourbaki, qui arrivait ce jour-là en vue d'Héricourt.

Cette armée, aussitôt que l'objectif de Bourbaki avait été connu, s'était formée aux environs de Châtillon sur Seine (14 lieues N. N. O. de Dijon) à l'entrée des vallées où sont les sources de l'Aujon, de l'Aube, de l'Ource et de la Seine qui descendent des monts de la Côte-d'Or entre Langres et Dijon. Héricourt est (à vol d'oiseau) à 40 lieues de Châtillon, légèrement au S. d'une ligne tirée droit à l'E. de Châtillon.

Manteuffel résolut de marcher droit sur Héricourt en passant par Vesoul et le danger était grand, car il lui fallait pour cela franchir les monts de la Côte-d'Or en ayant sur sa gauche Langres, dont la vérité la garnison était faible mais en ayant sur sa droite Dijon où se tenait Garibaldi avec 40.000 hommes ; et de plus, il fallait les franchir par des passages séparés l'un de l'autre, étroits, montueux, couverts de neige, où chacune des colonnes engagées ne pouvait attendre des autres aucun secours, et où quelques milliers de soldats résolus bien postés pouvaient aisément les arrêter. En face d'un ennemi vigilant l'opération eût été impraticable, Manteuffel osa compter sur Garibaldi, et il eut raison.

Le 13, de fortes avant-gardes allèrent occuper l'entrée des gorges où l'on devait s'engager, et le 14, à une heure du matin, son armée s'ébranla, la colonne du centre partant de Châtillon pour remonter au S. la vallée de l'Aujon par Arc-en-Barrois, celle de droite partant de Montbard (S.-S.-O. de Châtillon) pour marcher presque à l'E. et toutes trois devant se retrouver de l'autre côté des monts de la Côte-d'Or entre Langeau, Prasthoy et Selongey qui sont, les deux premiers dans la Haute-Marne, le dernier dans la Côte-d'Or, sur la route qui va directement de Langres à Dijon. Manteuffel marchait avec la colonne du centre, laissant les chefs des deux autres libres de se débrouiller, le premier qui arriverait au débouché des montagnes ayant seulement l'ordre de se poster sur les débouchés des autres colonnes pour les protéger. Il ne prit contre Garibaldi d'autre précaution que de détacher à sa droite sur Dijon une brigade de 7 à 8,000 hommes destinée à l'y amuser par une démonstration.

On ne le croirait pas si ce n'était pas vrai, mais pendant les 3 ou 4 jours que les Allemands mirent à franchir 80 kil, dans ces défiles et à travers les forêts sans fin qui couvrent le pays, ils n'eurent pas même à tirer un coup de fusil, et derrière eux leurs équipages de ponts leurs convois de vivres et de munitions purent cheminer tranquillement sous l'escorte de quelques centaines de soldats. Il n'y eut d'inquiet que Riccioti qui, s'étant trouvé en reconnaissance le 14 vers le milieu de la chaîne et apprenant que deux des colonnes allemandes remontaient les vallées qui étaient à sa droite et à sa gauche, tourna prestement les talons, les gagna de vitesse et rentra le lendemain triomphalement à Dijon, sans même faire prévenir Bourbaki, qui ne fut averti que le 17 du danger qui le menaçait. Les 17 et 18 l'armée de Manteuffel était sortie des défiles et se formait pour marcher sur Vesoul.

Si on se rappelle que Garibaldi était à Dijon pour protéger le flanc et les derrières de Bourbaki, on peut juger de la façon dont il s'en était acquitté.

Ce n'est pas que les avis lui eussent manqué; des maires, des employés du télégraphe, des fugitifs, des habitants du pays qui voyaient passer l'armée allemande, l'en avaient accablé, mais il était occupé à se quereller pour des rivalités de commandement avec le général Pelissier, comme il l'avait toujours fait avec les généraux français, et inerte au point de fâcher cette fois jusqu'à son bon ami Freycinet.

LES BILLETS DES ROIS EN FLANDRE

De longues dissertations ont été écrites sur les origines de plusieurs usages de cette fête. Notre compatriote M. Edouard Vander Straeten, l'érudit auquel la science et l'art dans notre pays, doivent déjà tant de travaux d'un intérêt capital, vient de publier à Gand, chez Vuylsteke, sous ce titre les *Billets des rois en Flandre*, un livre, s'occupant spécialement des cérémonies et des communes accompagnant la célébration de la veillée des Rois dans nos provinces. Nous y puiserons à l'intention de nos lecteurs, nombre de particularités et de souvenirs curieux.

Le jeu des rois ou *Basilinda*, dit notre éminent archéologue et critique, passa sans doute des Juifs aux Grecs et de ceux-ci aux Romains. Comme on y festoyait à outrance, les excès des saturnales ont été invoqués pour y rattacher les jovialités bruyantes de l'Epiphanie.

De quelle façon s'est faite parmi nous cette assimilation si originale et si significative? C'est là une question difficile à résoudre.

En parcourant il y a quelque temps les comptes communaux de Furnes, M. Vander Straeten y rencontra deux lignes caractéristiques qui tendraient à démontrer que le mode d'élire un Roi de joyeuse assemblée à l'aide d'un gâteau renfermant une fève aurait déjà existé chez nous, en l'an de grâce 1469.

Toutefois les Flamands ne tardèrent pas à trouver ce mode par trop aristocratique et le remplacèrent par une sorte de loterie dont les billets pittoresques formulaient en joyeux et piquants couplets, les devoirs de chaque titulaire.

Ces billets des Rois sont imprimés en placards. D'ordinaire ils ne dépassent point le nombre de seize et comportent une figurine spéciale et des vers non moins naïfs que cette illustration. Ces billets sont découpés, enroulés et jetés dans l'urne.

L'ouvrage précipité reproduit une de ces feuilles de *billets des Rois* datant de l'année 1577 et imprimé à Bruges. Au point de vue seulement du mobilier bourgeois du XVIe siècle, ils offrent un intérêt extrême. En quelques coups de burin, le graveur campe un petit intérieur plein de charme et d'enseignement. Nous y voyons, représenté chacun dans son ordre et dans l'exercice de ses fonctions, un cuisinier un confesseur, un médecin, un mépétrier etc.

A la désinvolture charmante des billets épiphaniques du XVIe et particulièrement de ceux du XVIIe siècles, ont succédé de vraies caricatures, pleines d'afféterie et d'insipidité.

Toute la rimaillerie se chantait et se chante encore sans doute billets à la main en une gaie soirée dans maint ménage patriarcal de nos classes ouvrières et bourgeoises. Il nous souvient de quelques épiphanies célébrées de cette façon en pays flamand et brabançon. Nous nous rappelons entre autres un roi coiffé d'un cercle de fourneau en guise de couronne, enveloppé d'un drap de lit pour manteau et tenant à la main un tison en manière de sceptre !

Chaque couplet se terminait par la formule sacramentelle sur laquelle Jordaens a bâti un chef d'œuvre incomparable : le Roi boit!

L'honneur de retirer les billets du vase ou du chapeau revenait au beau sexe ou aux jeunes enfants. Dans certaines maisons, surtout au village les domestiques prenaient place à table.

Le Roi, en présidant au repas, règle le nombre de coupes à vider et les santés à porter. L'ancienne coutume des juifs de lui remettre une couronne de fleurs persiste dans quelques localités flamandes.

Pour la musique, il est permis de croire, d'après l'agencement des vers placés sous chaque vignette, qu'un thème musical de circonstance, commun à la contrée circulait quasi partout. Ou le saurait positivement si des désignations de timbres avaient été jointes à chaque chanson. Malheureusement, c'est le savant musicographe qui le constate, ces désignations manquent à la plupart des billets épiphaniques.

A Lille et dans ses environs, chaque convive chantait les couplets de son personnage sur un air de mirliton ?

En dehors des chansons dévolues aux personnages crées par le sort et se rapportant à leur rôle d'un soir, on en produisait que la vogue avait accréditées dans tout le pays flamand et qui resonnaient spécialement à la Noël et à l'Epiphanie. Nos campagnards se les transmettent d'âge en âge.

Une anecdote curieuse se rattache à un placard de billets des Rois du règne de Louis XV :

En 1794 les autorités de la République Française une et indivisible, avaient enjoint à un imprimeur d'Audenarde, nommé Vereecken, d'imprimer la liste de toutes les personnes qui avaient abandonné leur demeure à l'arrivée des troupes républicaines. Le papier lui faisant défaut, le typographe facétieux, ne trouve rien de mieux que d'imprimer l'ordonnance révolutionnaire au verso des *billets des Rois* dont il avait trouvé un tas dans son grenier. Il y avait quelque danger à affronter la colère de ses puissants maîtres. Toutefois la chronique ne dit pas si le moqueur fut inquiété. Ignorant la langue flamande les Français n'auront rien compris aux couplets *royalistes imprimés* en cette langue, en revanche les bourgeois audenardais s'amusèrent beaucoup de cette espièglerie.

La vogue des images à couplets n'a pas encore baissé. A Lille, le tirage s'en élève aujourd'hui encore à 50.000 exemplaires.

M. Vander Strae en signale une des gravures d'origine bruxelloise et ou *Manneken Pis* figure parmi les personnages xylographiques.

NOTES DE LA MÉNAGÈRE

MENU DU VENDREDI 15 JANVIER

POTAGE JULIENNE
CÉLERI AU MAIGRE
BAR GRILLÉ MAITRE D'HOTEL
LENTILLES AU BEURRE
GATEAU D'AMANDES
DESSERT

RECETTES. — *Bar grillé maître d'hôtel.* — Après avoir écaillé de petits bars, faites deux incisions de chaque côté avant de mettre sur le gril que vous avez fait rougir pour que le poisson ne s'y attache pas, vingt minutes de cuisson suffisent servez sur une sauce maître d'hôtel.

Sauce maître d'hôtel. — Mettez dans un plat un morceau de beurre, persil, ciboule hachés, poivre, sel, laissez chauffer le plat de manière que le beurre puisse fondre sans bouillir et ajoutez un jus de citron ou un filet de vinaigre.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers & PAR FIL SPÉCIAL)

L'influenza à Saint-Cyr

Paris, 14 janvier. — Bien que des mesures aient été prises pour n'en point répandre la nouvelle, nous apprenons de source certaine que, depuis quarante-huit heures, l'influenza règne à l'école de Saint-Cyr.

L'épidémie a un caractère bénin. Néanmoins, *cent dix-huit* élèves sont atteints et l'on a dû transformer la salle d'escrime en infirmerie.

Les cours et exercices ont lieu comme de coutume. Seulement les élèves reçoivent dans la journée plusieurs rations de thé, additionnées d'une faible quantité de rhum. Leur moral est excellent et leur entrain n'a pas faibli un seul instant.

La succession du général Boulanger

On lit dans le *XIXe Siècle* :

« Lundi dernier a eu lieu chez Me Fontana, notaire, rue Royale, la réunion des légataires du général Boulanger désignés dans son testament comme pouvant choisir, à titre de souvenir, l'objet qui leur conviendrait parmi ses meubles, armes et bijoux.

» Me Fontana a exposé aux légataires, dont plusieurs étaient représentés par des mandataires, entre autres Henri Rochefort qui avait donné ses pouvoirs à M. Vervoort, que les héritiers du général Boulanger s'étaient mis d'accord pour exécuter ses dernières volontés, autant qu'il était possible : que le général ne laissait pas de dettes antérieures, comme il le déclarait dans son testament, mais que la succession était pourtant grevée d'un passif formé du bail de son hôtel, des impositions, des frais de succession et de quelques autres, le tout montant à 25,000 francs et que l'actif, composé uniquement du mobilier, était estimé à 35,000 francs.

» Me Fontena invitait donc les légataires à se montrer modestes dans leurs choix.

» La recommandation était pour la plupart des personnes inutiles; leur choix était préalablement fait, et presque toutes demandaient un objet de peu de valeur, mais qui avait été porté quotidiennement par le général ou lui avait servi d'une manière journalière.

» Seul M. Barbier avait, par lettre, demandé le grand tableau de la Revue du 14 juillet, une tapisserie ornant le cabinet de travail et un autre objet de valeur. Les autres se sont bornés à choisir des épingles de cravate estimées 15 francs sur l'inventaire ; un réveille-matin que le général prenait soin de remonter tous les jours ; l'encrier en cuivre poli que M. Vervoot était chargé de demander au nom de Henri Rochefort, ayant été pris par M. Dutemps, le mandataire du rédacteur en chef de l'*Intransigeant* a réclamé le bibelot du général.

» Le revolver avec lequel le général s'est tué est depuis sa mort en la possession de Mlle Griffith. »

Un double attentat en Bulgarie. — Conspiration contre M. Stambouloff. — Tentative d'empoisonnement contre le prince Ferdinand.

Belgrade, 14 janvier. — *J'apprends de source très sûre que des événements fort graves se sont produits hier à Sofia.*

On a découvert l'existence d'une conspiration ourdie par des officiers de l'armée bulgare, dans le but de tuer le dictateur Stambouloff. A la suite de cette découverte qu'on s'est efforcé de cacher le plus possible, on a procédé à l'arrestation d'environ cinquante officiers bulgares, qui, paraît-il, sont gravement compromis dans cette affaire.

De même que son ministre, M. Stambouloff, le prince Ferdinand vient d'échapper lui aussi à un attentat dirigé contre sa personne. Un chef cuisinier de la cour a essayé d'empoisonner le prince en mêlant de la strychnine dans les aliments qui lui étaient destinés. Le cuisinier a été pris sur le fait et immédiatement arrêté.

Cette tentative d'empoisonnement est également tenue secrète. On croit que ces deux attentats sont connexes et que le cuisinier de la cour avait été soudoyé par les conspirateurs, qui voulaient débarrasser à la fois le pays de M. Stambouloff et de son protégé, le prince Ferdinand.

GRAND THÉATRE DE ROUBAIX. Direction H. Dennery. — Bureaux 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h. /. — Jeudi 14 janvier. — SI J'ÉTAIS ROI, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de Dennery et Brésil. — On commencera par : LES PROJETS DE MA TANTE, comédie en 1 acte. — Prix des places ordinaire.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Richard-Lenoir et Archimède). Direction : Mme Vve G. Deschamps. — Bureaux 7 h. /. — Rideau 7 h. 1/2. — Jeudi 14 janvier. — Spectacle de gala. Dernière représentation de : LE SUPPLICE D'UNE FEMME, drame en 3 actes, par M. Emile de Girardin. — LA MASCOTTE, opéra-comique en 3 actes, de MM. Duru et Chivot, musique de M. Edmond Audran. — Ordre du spectacle : Le Supplice d'une Femme ; La Mascotte. — Prix des places ordinaire.

BIBLIOGRAPHIE

La 349e livraison de la **Grande Encyclopédie**, publiée cette semaine, est une des plus considérables qui aient encore été données au point de vue de l'importance des articles. Nos lecteurs y trouveront, en effet, une série d'études : sur le *Droit musulman*, par M. O. Houdas, sur le *Droit commercial*, le *Droit industriel* et le *Droit maritime*, par M. Ch. Lyon-Caen, sur le *Droit constitutionnel* et le *Droit public*, par M. Marcel Planiol, sur les *Droits casuels*, par M. V. Saverot, sur les *Droits seigneuriaux* par M. Planiol, sur les *Droits féodaux*, par M. Nachbaur, sur le *Droit des pauvres*, par M. Saint-Marc ; enfin une belle monographie du département de la *Drome*, par M. E. Salone, avec une superbe carte en couleurs hors texte.

Prix de chaque livraison : 1 franc. Une feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande.

H. LAMIRAULT et Cie, 61, rue de Rennes, Paris. 292181

AU PETIT PARIS

12, rue de Lille, 12, TOURCOING

40 MAISONS

dans les principales villes de France et de l'Etranger

ÉTRENNES UTILES

Pelisse brodée soie cachemire, **12** fr. Douillette brodée soie, **6** fr. **50**. Chapeaux et voiles pour baptêmes. Draps de maîtres, ourlés à jours, longueur 3m, largeur 2m10, sans couture, pur fil garanti, la paire **17** fr. **50**. Taies d'oreillers unies et brodées, serviettes de table et toilette, nappes, mouchoirs, rideaux, cravates, etc.

Matinées, peignoirs, chemises de jour et de nuit, pantalons, etc., etc.

Maison de confiance. 28459 - 57279

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau ; d'artres, eczémas, boutons, démangeaisons bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. Vincent, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées. 29270d.

Banque des Chemins de Fer et de l'Industrie
SUCCURSALE DE LILLE

Emission publique de

15,000 Délégations de Chemins de Fer

300 FR. 4 0/0

Amortissables à 300 fr. en 15 ans, rapportant 12 fr. par an, payables au porteur les 15 janvier, 15 avril 15 juillet et 15 octobre.

La *Banque des Chemins de Fer et de l'Industrie* prend à sa charge l'impôt sur le revenu. *Les coupons sont donc payables nets de tout impôt.*

TAUX D'EMISSION : 275 FRANCS

PAYABLES
- 25 francs en souscrivant ;
- 50 » à la répartition, le 25 janvier 1892;
- 50 » le 15 avril 1890;
- 50 » le 15 juillet 1892
- 50 » le 15 octobre 1892;
- 50 » le 15 janvier 1893.

Sur le taux d'émission et sans tenir compte de la prime de remboursement, les *Délégations de Chemins de Fer* se capitalisent à **4,50 o/o.**

Une bonification de **3 fr.** sera faite sur les obligations qui seront libérées à la répartition.

Les coupons échéant en janvier sont reçus en paiement

Le montant des *Délégations* émises est destiné aux Compagnies des Chemins de fer secondaires pour l'achèvement de leur réseau et l'augmentation de leur matériel.

Les *Délégations* émises sont donc de véritables obligations de chemins de fer, elles sont garanties :

1° Par la *Banque des Chemins de Fer et de l'Industrie*, au capital de 6 millions;

2° Par le compte-courant des compagnies auxquelles les avances sont faites;

3° Par les titres de ces diverses compagnies que la *Banque des Chemins de Fer et de l'Industrie* reçoit en garantie de ces avances.

Ces divers titres représentent, à eux seuls, **8 millions** et leur revenu atteint, dès à présent, plus de **200,000 fr.**, alors que les annuités nécessités par l'intérêt des *Délégations* ne représentent que **180,000 fr**

Les *Délégations de Chemins de Fer* seront cotées à Paris, Lyon, Marseilles, Bordeaux et Lille. Les démarches seront faites à cet effet aussitôt après la délivrance des titres.

Les coupons seront payables chez tous les banquiers et changeurs, et principalement dans les agences de la *Banque des Chemins de Fer et de l'Industrie.*

La Souscription est ouverte jusqu'au 15 janvier

On souscrit dès à présent, à LILLE, à la succursale de la Banque des Chemins de Fer et de l'Industrie, 11 et 13, rue de la Gare, au 1er étage. 59009—29241

Catholiques et Républicains, rallions-nous

Par LUDOVIC KARVET, de l'Université de Paris

Dédié aux catholques et à tous les patriotes de France.

En vente à la Librairie du *Journal de Roubaix.* Prix : **1 fr. 50.** 59040

AUX FABRIQUES PARISIENNES

E. LANDAUER

ROUBAIX, 16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, ROUBAIX

SPÉCIALITÉ DE BLANC, TROUSSEAUX ET LAYETTES

Fabrique de Lingerie et Broderie à la main à Remiremont (Vosges)

Immense assortiment de **Lingerie fine** pour **Trousseaux et Layettes.**

Choix considérable d'**articles** pour **Enfants**, tels que : **Robes blanches et couleurs, Douillettes et Pelisses cachemire, Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers,** etc.

Bonneterie, Jupons et Pantalons flanelle, pour Dames et Enfants.

CHOIX MAGNIFIQUE DE RIDEAUX EN TOUS GENRES

Spécialité de Linge brodé à la main. — Grand assortiment de **DRAPS** et **TAIES BRODÉS,** prix exceptionnels. — **BRODERIES** en tous genres

Dépôt de Toiles des Vosges et Linge de table, garantis à l'usage

CHIFFRES ET BRODERIES A FAÇON

La Maison des **FABRIQUES PARISIENNES,** connue depuis de nombreuses années, a pour principe de vendre **entièrement de confiance,** les articles les **plus soignés** et les **mieux assortis,** à des prix défiant toute concurrence.

PRIX-FIXE MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS

ROUBAIX, 16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, ROUBAIX

GOFFIN et GABEREL

48, Rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

PIERRES & MARBRES

SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE GAZEUSE **d'OREZZA** (Corse) Anémie Chlorose Dyspepsie

La plus riche en Fer et en Acide Carbonique
Sans rivale dans toutes les maladies provenant de l'Appauvrissement ou Sang et l'Insuffisance de Nutrition.

29271

Pourquoi employer dans les *rhumes, catarrhes, bronchites, grippes et maladies de poitrine,* le goudron, produit empyreumat que désagréable et indigeste obtenu par la combustion des débris du sapin ? Le SIROP DE SÈVE DE PIN MARITIME de LAGASSE offre aux malades la sève du pin dans toute sa pureté, récoltée avec les principes balsamiques et résineux si recherchés des médecins. 29260d

Pas de negligence

L'*Influenza*, cette maladie qui fait en ce moment de grands ravages, sera évitée et guérie, si l'on a soin de prendre avant chaque repas une ou 2 *Pilules Gicquel.* Elles empêcheront les maux de tête, les frissons, la fièvre, la courbature, la congestion pulmonaire; elles dégageront les muqueuses et vous éviteront embarras d'estomac et d'intestins, en détruisant les microbes qui peuvent les tapisser. Mieux vaut ne pas attendre la maladie, évitez-la en prenant chaque jour quelques *Pilules Gicquel.* 29261

« Le Journal de Roubaix » et le « Bulletin des laines » ont des abonnés et des lecteurs dans tous les centres lainiers du monde.

BELGIQUE

La Belgique et l'Allemagne. — Un vœu de la Société d'agriculture. — La Société centrale d'agriculture de Belgique a voté le vœu suivant, qui sera présenté, à Bruxelles, au ministre du commerce :

La Société centrale d'agriculture, constatant que le traité de commerce avec l'Allemagne sera nuisible aux intérêts de l'agriculture, prie le gouvernement et les Chambres d'entamer de nouvelles négociations et de réserver pour la Belgique le droit de frapper de taxes équivalentes aux taxes qui frappent nos produits agricoles, les produits similaires introduits en Belgique.

Mouscron. — MONT-A-LEUX. — *Un couple bien assorti.* — Le 4 mai 1890, le tribunal correctionnel de Courtrai condamnait les époux Dujardin-Vandenboeren, cabaretiers à Mont-à-Leux, pour outrages, rébellion etc... envers la gendarmerie aux peines suivantes : le mari à 1 an et deux jours : la femme à 4 mois, 15 jours 8 jours et 1 jour.

Le ménage s'empressa de décamper et d'aller établir ses pénates à Lille. Mardi, après-midi, l'idée leur vint d'aller à Mont à Leux respirer l'air bienfaisant du sol natal. Malheureusement, les gendarmes Belter et Van-

MARCHÉS A TERME

Cours du 14 Janvier 1892

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING														ANVERS (par télégraphe)					
	Peignés de La Plata et de l'Uruguay						Peignés d'Australie								Peignés Buenos-Ayres					
	TYPE 1 Qual. à fabriquer		TYPE 2 Qualité courante		TYPE B 8e		TYPE A Q. cour. à chaîne		TYPE B Q. 1. 2. à trame		TYPE C Q. cour. à trame		TYPE A B Qual. pr ventes		Belge T		Allemands B		Allemands M	
	Cote précédente	Cote aujourd'hui	Cote précédente	Cote aujourd'hui	Cote précédente	Cote aujourd'hui	Cote précédente	Cote aujourd'hui	Cote précédente	Cote aujourd'hui	Cote précédente	Cote aujourd'hui	Cote précédente	Cote aujourd'hui	Cote précédente	Cote aujourd'hui	Cote précédente	Cote aujourd'hui	Cote précédente	Cote aujourd'hui
Janvier	4.625	....	4.45	....	4.45	....	....	....	....	....	....	....	5.45	5.45	4.425	4.40	4.425	4.40	4.65	4.65
Février	4.60	4.60	4.45	....	4.45	....	....	....	....	....	....	....	5.45	....	4.425	4.425	4.425	4.425	4.65	4.65
Mars	4.65	....	4.45	....	4.45	....	....	....	....	....	....	....	5.45	....	....	....	4.425	4.425	....	....
Avril	4.65	4.65	4.45	....	4.45	....	....	....	....	....	....	....	5.20	5.20	....	....	4.425	4.425	....	....
Mai	4.65	....	4.45	....	4.45	....	....	....	....	....	....	....	5.20	5.20	....	....	4.45	4.45	....	....
Juin	4.675	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.20	5.20	....	....	4.475	4.40	....	....
Juillet	4.70	4.70	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.30	4.40	....	....
Août	4.725	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.30	4.525	....	....
Septembre	4.80	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.40	4.525	....	....
Octobre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.525	4.55	....	....
Novembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.525	4.55	....	....
Décembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.525	4.55	....	....

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique)				REIMS (par voie télégraphique)												LAINES BRUTES			
					Peignés de la Plata et de l'Uruguay						Peignés d'Australie									
	TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers		TYPE C Buenos-Ayres M d'Anvers		TYPE 1 Qual. fabrique		TYPE 2 Qual. courante		TYPE SUPRA Irréductible		TYPE A Qual. courante à chaîne		TYPE B Qual. moyenne à trame		TYPE C Qualité inférieure à trame		LE HAVRE par télégraphe Buenos-Ayres		ANVERS par télégraphe Buenos-Ayres	
	Cote précédente MARDI	Cote aujourd'hui MARDI	Cote précédente MARDI	Cote aujourd'hui MARDI	Cote précédente	Cote aujourd'hui	Cote précédente	Cote aujourd'hui	Cote précédente	Cote aujourd'hui	Cote précédente	Cote aujourd'hui	Cote précédente	Cote aujourd'hui	Cote précédente	Cote aujourd'hui	Cote précédente 80 0/0	Cote aujourd'hui 80 0/0	Cote précédente	Cote aujourd'hui
Janvier	3.60	3.575	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.27	1.27	....	....
Février	3.60	3.575	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.345	1.315	....	....
Mars	3.60	3.575	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.365	1.365	....	....
Avril	3.625	3.575	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.365	1.365	....	....
Mai	3.65	3.66	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.375	1.375	....	....
Juin	3.65	3.625	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.38	1.38	....	....
Juillet	3.675	3.625	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.39	1.39	....	....
Août	3.70	3.65	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.40	1.40	....	....
Septembre	3.75	3.70	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.41	1.41	....	....
Octobre	3.75	3.70	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.42	1.42	....	....
Novembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Décembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

terme de livraison. ... commandes en

FEUILLETON DU 15 JANVIER. N° 33

L'HOMME

AUX CENT MILLIONS

par PAUL VERDUN

XXIX

La nuit d'un roi de l'or

Pour célébrer l'heureuse issue de ces négociations, Odon Wegrow réunit le soir à sa table avec une douzaine d'autres convives, ses trois complices et son ambassadeur Stéphan Mordy.

Pour inspirer aux banquiers de Vienne et de Berlin l'admiration de son opulence, il les reçut dans la galerie des fêtes de son hôtel, transformée pour la circonstance en salle à manger. Cette galerie passait pour une merveille dans ce Paris qui en renferme un si grand nombre, non pas tant à cause de ses proportions harmonieuses et de sa beauté architecturale, que pour la richesse prodigieuse des matériaux dont elle était bâtie, et la profusion des ornements dont les murailles étaient surchargées.

Présentant la forme d'un carré long, aux deux extrémités duquel elle s'arrondissait en demi-cercles, elle mesurait plus de dix mètres de largeur et trente de